

NON-VIOLENCE



Vos dons pour la non-violence

Non-violence XXI – 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil Tél : (33) 1 45 48 37 62

[coordination@nonviolence21.org](mailto:coordination@nonviolence21.org) – [www.nonviolence21.org](http://www.nonviolence21.org)

Montreuil , le 12 avril 2018

## RAPPORT D'ACTIVITE 2017 RAPPORT D'ORIENTATION 2018-2019

### Résumé synthétique

<b><u>I. Le financement des projets non-violents</u></b> .....	<b>2</b>
1. Projets financés en 2017 (annexe 2).....	3
2. Procédure d'attribution des aides	
4. Suivi et valorisation des projets financés .....	4
<b><u>II. Faire connaître Non-violence XXI</u></b> .....	<b>5</b>
1. L'agenda de la solidarité.....	5
2. Les mini-guides .....	5
3 Les dépliants	
4. La newsletter .....	6
5. La lettre aux donateurs.....	6
<b><u>III Site Internet et réseaux sociaux</u></b> .....	<b>6</b>
1. Nouveau site internet de Non-violence XXI.....	6
2. Facebook et Twitter .....	7
<b><u>IV. VIE ASSOCIATIVE</u></b> .....	<b>7</b>
1. Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration.....	7
2. Communication entre Organisations Non-Violentes .....	8
3. Rencontres avec les fondations	
<b><u>V. Fonctionnement</u></b> .....	<b>9</b>
1. Salariés.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Stagiaires et volontaires en service civique .....	9
3. Comptabilité.....	9
<b><u>VI. Bilan concernant les dons et ressources</u></b> .....	<b>10</b>
<b><u>VII. NV-Day 2016</u></b> .....	Erreur ! Signet non défini.

#### **Annexes :**

1. Rapport de la trésorière avec le bilan 2017, le Compte d'exploitation 2017 et le budget prévisionnel 2018-2019
2. Liste des aides financières accordées en 2017
3. Rapport d'activité 2017 du Fonds de dotation.

***NB : Les orientations sont notées, s'il y a lieu, en bas de chaque paragraphe, en gras italique.***

## Résumé synthétique :

2017 aura été une année de développement et de transition pour NVXXI :

1. Après une année 2016 très prospère (augmentation des dons et du nombre de donateurs grâce au NV-Day notamment), nos recettes de dons se sont maintenues cette année à un niveau égal. En 2016, sans compter le NV-Day, le montant total des dons avait atteint 43 293 €. En 2017, nous totalisons 43 762 €.
2. Le nombre d'organisations membres de Non-Violence XXI est passé de 11 à 15 ONV membres.
3. Non-Violence XXI a lancé plusieurs chantiers : changement de logiciel de gestion de la base de données des donateurs, réorganisation de la comptabilité, réflexion sur la stratégie de communication, refondation du site internet, développement des réseaux sociaux, recherche de nouvelles subventions, mise en place d'un observatoire de la non-violence, relance du suivi concernant les projets financés.
4. Le Fonds de dotation poursuit son développement et une nouvelle stratégie de communication est également à l'étude. Un rapport d'activité spécifique est annexé.

Non-Violence XXI a entamé une véritable mutation qui devrait aboutir en 2018 et 2019 à :

5. L'adoption de nouveaux statuts lors de l'AG prévue en avril 2018.
  6. La relance du fonds pour l'intervention civile de paix grâce à la parution de la nouvelle édition du mini-guide ICP début 2018.
  7. Une plus grande capacité de gestion et de développement de l'association :
    - Arrivée attendue de 2 nouveaux bénévoles au sein du bureau de NVXXI.
    - Renforcement de la capacité et de la qualité d'instruction des dossiers de demandes avec peut-être un instructeur supplémentaire.
    - La présence hebdomadaire d'un bénévole afin d'appuyer le travail du coordinateur.
  8. La définition d'une stratégie à moyen et long terme de développement, basée sur la clarification, la communication et le renforcement de la notion de non-violence (« labellisation de la non-violence ») en s'appuyant sur 3 axes :
    - Poursuivre et renforcer les liens avec les associations membres.
    - Etablir un partenariat actif avec les associations bénéficiaires non membres.
    - Se rendre plus accessible au grand public : vulgarisation de la non-violence, présentation plus attractive des actions soutenues, moyens de communication plus orientés vers les jeunes générations, refondation et modernisation du site internet.
- ➔ Notons cependant que la mise en place, dès cette année, de cette ambitieuse stratégie de développement dépendra de la décision du Conseil d'Administration de la fondation Un Monde Par Tous de nous accorder une subvention exceptionnelle lors du premier semestre 2018.

## I. Le financement des projets non-violents

### 1. Projets financés en 2017 (voir détails dans annexe 2)

En 2017 Non-violence XXI a financé 27 projets (détails en annexe) et 7 ONV pour un montant total de près de 90 000€ Le tableau ci-dessous donne une ventilation par type de projet.

Commentaires rapides :

- **ICP** : les projets sont importants et les montants en conséquence ; ils sont financés essentiellement sur les fonds attribués par la fondation « Un monde par tous ». Notons que si les dons ICP étaient en forte baisse en 2016 (2600 €), ils ont nettement augmenté en 2017 avec un total de 4859 €.
- **Action non-violente** : les dons ont augmenté également puisqu'ils sont passés de 1816 € à 3095 € ce qui signifie une augmentation de plus de 70 %. Rappelons encore une fois que la comparaison entre les deux années n'inclut pas le financement participatif lié au NV-Day.
- **Fonds « Education »** : Le fonds éducation se maintient à un niveau sensiblement identique à celui de 2016 avec un total de 9 307 € (9 515 € en 2016). Beaucoup de projets de taille moyenne et beaucoup de demandes refusées, notamment en Afrique. Nous avons d'ailleurs noté que plusieurs associations, suite à des refus du CA, présentaient les mêmes projets à chaque session sans prendre le temps de les retravailler ou à peine. Ce qui constitue une réelle perte de temps pour Non-Violence XXI car nous nous retrouvons face à un grand nombre de dossiers à instruire.
- **Dons pré-affectés** : En 2017, Non-Violence XXI ne reçoit plus de dons pour les fonds NVA (liquidation) et MAN (habilité à en recevoir). Seuls 3 fonds sont encore concernés : un fonds pour les Désobéissants (FANV), un fond pour l'IRNC et un fonds pour la défense de la langue bretonne (AITA). Non-Violence XXI peut également recevoir des dons pour la Coordination pour l'Education à la Non-Violence et à la Paix mais aucun don n'a été reçu en 2017. Faisons un point rapide sur les 3 fonds « actifs » :
  - **FANV** : Dons en baisse (2199 € en 2016, 1598 € en 2017). Plusieurs donateurs ont en effet arrêté leurs prélèvements et aucun nouveau donateur n'a été enregistré. Nous avons prévenu le président de la Boîte Militante de cette baisse des dons afin que la communication soit relancée, ce qui devrait être fait à partir d'avril 2018.
  - **IRNC** : Le fonds est très peu actif, mais nous avons enregistré deux dons importants (3000 et 500 €).
  - **AITA** : C'est un fonds qui a été démarré en 2016 donc encore récent. Pour l'instant nous n'avons que deux donateurs mensuels. La communication semble également au point mort, mais nous venons de renouer le contact.
  - **MAN** : ce fonds est définitivement fermé depuis que le MAN a retrouvé la possibilité de traiter lui-même ses dons.
  - **CENVP** : ce fonds, dont la communication a été préparée avec NVXXI, n'a jamais été mis en place par la Coordination ; nous pouvons le regretter, d'autant plus que le Fonds éducation de NVXXI peine à financer correctement cette ONV malgré l'importance que nous lui attribuons.

10 projets financés sur les 27 se sont déroulés hors de France (ICP et EDU).

Le CA a refusé 15 demandes d'aides dont 12 concernaient des ONG en Afrique ; en effet, les demandes émanant d'Afrique sont de plus en plus nombreuses et le CA a émis des doutes solides sur notre capacité à contrôler l'usage des fonds attribués.

Non-violence XXI a poursuivi le soutien régulier à ses membres et partenaires de longue date tels que le *MAN*, *ANV*, *le MIR*, *l'IRNC*, *la CANVA*.

## 2. Procédure d'attribution des aides

Les procédures d'instruction des demandes de financement sont maintenant bien rôdées : il y a deux dates limites par an (**5 octobre et 5 mars**) pour la remise des demandes sur un format normalisé. Après réception, une première analyse est réalisée par le coordinateur qui crée un dossier sur OneDrive et prépare le projet de tableau Excel qui sera proposé au CA. Les instructions sont ensuite réparties entre les quatre instructeurs actuels (Eric Egbako, Adrien Roux, Patrick Lesauvage et François Marchand) ; Ces derniers prennent contact directement avec les demandeurs ; un bureau élargi à tous les instructeurs permet de finaliser le tableau d'affectation qui doit être soumis au CA. L'ensemble de la procédure se fait selon des critères bien définis et qui figurent dans le règlement intérieur.

Conformément aux orientations de l'AG de 2016, nous avons fait évoluer nos critères de sélection des projets sur deux points:

- Eviter le saupoudrage qui cherche à donner un peu à toutes les demandes qui le mériteraient, donc aider un peu moins, pour des sommes en moyenne plus importantes.
- Sélectionner plus rigoureusement les projets africains, car ils sont de plus en plus nombreux à nous parvenir et notre contrôle sur leur réalisation est difficile et même souvent impossible (voir ci-dessus). Beaucoup sont des copiés-collés de l'année précédente.

***Orientations : A partir de 2018, Non-violence XXI veut renforcer ses capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières en s'appuyant sur une équipe d'instructeurs plus étoffée, avec des compétences diversifiées (Georges Leperchey est actuellement pressenti).***

***Le problème se pose d'une procédure d'instruction, de décision et de suivi simplifiée pour répondre aux petites demandes (inférieures à 500€ par ex ?).***

## 3. Suivi et valorisation des projets financés

Chaque projet financé par Non-violence XXI fait l'objet d'un suivi. Les associations ayant reçu une aide financière doivent rendre un rapport sur l'état d'avancement du projet et/ou sur son achèvement. Dans leurs comptes annuels doit figurer la subvention reçue par Non-violence XXI

Les associations financées doivent aussi démontrer que les conditions particulières convenues pour l'octroi de la subvention ont été respectées (logo et lien de Non-violence XXI sur leur site Internet, encart dans leurs publications, photos, encarts publicitaires, distribution de documents de Non-violence XXI, etc.).

En 2015 et 2016, nous avons fait le constat que cette procédure de suivi était encore incomplètement mise en place et devait être davantage systématisée. En 2017, nous avons été plus ferme sur cette question notamment grâce au travail mené par Meyssoune Mansour, étudiante stagiaire en 2017. La grande majorité des partenaires ont joué le jeu ce qui est un point très positif. Il reste toutefois quelques résistances ou mauvaises habitudes difficiles à corriger chez certains. Peut-être convient-il de faire davantage de pédagogie sur ce sujet pour que tout le monde cerne bien les enjeux pour Non-Violence XXI.

***Orientations : En 2018, nous avons la volonté de poursuivre le travail de suivi engagé en 2017 par Meyssoune Mansour et être davantage en lien avec les associations soutenues. La refondation du site internet a également pour objectif de mieux communiquer sur les projets et donner ainsi à Non-Violence XXI et ses partenaires une plus grande visibilité.***

## **II. Faire connaître Non-violence XXI**

### **1- L'agenda de la solidarité**

Non-violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition de l'agenda de la solidarité internationale. Non-violence XXI apporte une aide financière (1510 €). En échange, Non-violence XXI fait l'objet d'une présentation dans l'agenda, et reçoit cinq cents agendas qui sont proposés aux donateurs moyennant 10 € (tarif dégressif selon le nombre commandé).

Cet agenda est de plus en plus connu et Non-violence XXI est reconnu comme un relais de vente. Le format de l'agenda 2018 a évolué (plus petit afin de mieux pouvoir le transporter). Nous avons enregistré des ventes inférieures à celles de l'agenda 2017 (300 contre 353) ce qui peut s'expliquer très facilement. Nous avons en effet décidé pour l'agenda 2017 d'afficher d'entrée un tarif dégressif et de proposer les 5 agendas à 25 € et 10 agendas à 50 € sans les frais de port. L'opération avait très bien marché. Néanmoins, cette année, Ritimo nous a demandé de signer une convention avec des tarifs dégressifs imposés (7 € pour 10 agendas, 8 € pour 5). Dans l'obligation de les appliquer, nous avons logiquement vendu moins d'agendas. Rappelons toutefois que les ventes de l'agenda 2016 s'élevaient à 162 exemplaires et que Non-violence XXI n'est pas organisée pour faire de la vente. Nous considérons l'opération « Agenda » avant tout comme une action de communication et non comme une action pour percevoir une recette supplémentaire. L'association a récolté 1852 € au total par conséquent l'opération reste bénéficiaire en 2017 et demeure positive.

***Orientations : Non-violence XXI continuera son partenariat avec Ritimo, mais recherchera des partenariats pour la revente des 500 exemplaires avec ses membres et partenaires qui ne sont pas dans l'Agenda : ANV, MAN, Arche, Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix, Silence, etc.***

### **2- Les mini-guides et dépliants**

Non-violence XXI continue de distribuer ses 4 Mini-guides : formations à la Non-violence ; Pratiques non-violentes d'aujourd'hui et jeux-vidéo (pas de statistiques de distribution disponibles). Le quatrième Mini-guide, celui sur l'intervention civile de paix, épuisé depuis trois ans, a enfin pu être complètement mis à jour et réédité. L'édition 2018-2019 est disponible depuis début janvier 2018.

#### ***Orientations :***

- ***Distribuer la nouvelle édition du Miniguide de l'ICP mis à jour en collaboration avec le Comité ICP et organiser des événements afin de le promouvoir et trouver de nouveaux donateurs.***
- ***Ré-actualiser le Miniguide des formations à la Non-violence pour la fin 2018 ou 2019.***

### 3- Les dépliants

Le stock de dépliants du Fonds de dotation, qui inclut une description de Non-violence XXI et du Fonds de dotation, doit être renouvelé, notamment dans la perspective de la participation au Congrès des notaires 2018. Un travail de communication est envisagé avec Angela Fontana afin de cibler au plus près les attentes concernant cet outil (testataires et notaires).

### 4- La newsletter

La Newsletter de Non-violence XXI est publiée environ tous les deux mois et envoyée à **12000 abonnés**. Cependant, il semblerait que certaines adresses enregistrées depuis le site de Non-Violence XXI soient des robots. Un nettoyage de la liste des adresses est prévu en 2018. Quatre newsletters ont été envoyées en 2017. Celle envoyée courant décembre afin de faire un appel à dons a particulièrement bien marché (environ 3000 € de retour sur le TPE).

### 5- La lettre aux donateurs

Non-violence XXI informe de ses actions ses donateurs deux fois par an, grâce à la Lettre aux Donateurs (4 pages papier). Elle est envoyée au printemps et à l'automne aux donateurs actifs, aux anciens donateurs, aux membres de Non-violence XXI et ses partenaires, bénévoles, etc (**996** envois pour la dernière lettre).

Au cours des deux dernières années, la Lettre aux Donateurs a voulu présenter un panorama varié des projets et associations financés, en mettant l'accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. L'envoi de ces lettres constitue le déclencheur d'une part importante des dons.

### 6- Les réseaux sociaux

Non-violence XXI informe aussi de ses actions via une page facebook et une page twitter réactivée en 2016. Le nombre d'abonnés étaient alors d'environ 700. En 2017, nous avons franchi la barre des 800. Cela reste toutefois insuffisant surtout si l'on se compare à certains de nos partenaires.

#### ***Orientations :***

***Une réflexion est à mener sur le Community Management et le moyen d'avoir une visibilité beaucoup plus importante sur le web. Voir aussi le paragraphe suivant.***

## III. Site Internet et réseaux sociaux

### 1- Site internet de Non-violence XXI

Notre site internet n'est pas du tout satisfaisant actuellement, que ce soit sur le fond ou sur la forme. De l'avis de nombreuses personnes, l'ergonomie et la mise en page sont peu attractives voire dépassées. Il convient donc de le « rajeunir » et de le rendre plus agréable sur le plan de la navigation. Le contenu est également problématique car le site contient trop de texte, ne respecte pas la charte graphique de notre logo et ne communique que très peu sur les projets. Il n'offre pas non plus la possibilité de diffuser du contenu vidéo. Notons enfin que les dons via le site sont encore très nettement insuffisants (23 en 2016, 28 en 2017).

Un contact a été pris en septembre 2017 avec Romain Lauféron, webmaster, créateur et responsable du site de La Boîte Militante. Celui-ci nous propose de refonder intégralement le site en utilisant Wordpress et non Joomla. Le site tiendrait sur une vingtaine de pages avec un style graphique épuré respectant notre charte et optimisé pour les téléphones et les tablettes également. Ce travail nécessiterait selon lui un mois.

Le tarif serait quant à lui de 1140 € TTC ce qui nous paraît un prix très raisonnable.

La mise en route de ce chantier dépendra notamment de la réponse donnée en 2018 par la Fondation Un Monde Par Tous concernant notre demande d'aide exceptionnelle.

### ***Orientations :***

- ***Permettre au coordinateur (qui est motivé) de dégager du temps pour s'occuper du site.***
- ***Rechercher d'autres ressources bénévoles, notamment avec l'arrivée de nouveaux membres et de nouveaux bénévoles (à mettre en place).***

## **2- Facebook et Twitter**

En plus de la page Facebook, Non-violence XXI a choisi de créer une page Twitter en fin d'année 2015 à l'occasion du N-V Day 2016. Le but principal étant de relayer des informations brèves concernant des événements en lien avec la non-violence, ou d'aider à la promotion d'un événement. Il est à ce jour difficile de mesurer l'impact des réseaux sociaux sur les dons à Non-Violence XXI néanmoins il est indéniable que ces outils nous offrent une meilleure visibilité.

***Orientations : Communiquer de façon régulière sur les différents réseaux sociaux afin d'accroître le nombre de personnes qui nous suivent.***

## **IV. Vie associative**

### **1- Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois par an, comme prévu dans les statuts (le 1<sup>er</sup> avril après l'AGE et le 25 novembre). Le calendrier reste inchangé : une réunion du Conseil d'Administration en novembre où est traitée essentiellement la répartition des fonds de la fondation « Un monde par tous » pour l'année suivante. Un deuxième Conseil d'Administration au printemps où sont traitées les aides financières sur les dons reçus directement par NV-XXI l'année précédente.

Une réunion du Bureau est organisée avant chaque Conseil d'Administration afin de le préparer. Le Bureau se réunit physiquement ou par téléphone en général 2 à 3 autres fois dans l'année, afin de discuter et prendre des décisions sur les dossiers en cours.

Le Bureau ne s'est réuni physiquement que 3 fois en 2017 (21 mars, 21sept. 6 nov.), mais une partie du travail est traité par email et conférences téléphoniques.

Outre les instructions des aides financières et la gestion courante de NVXXI, le bureau a beaucoup travaillé sur les nouveaux statuts et l'adaptation du règlement intérieur qui est proposé au vote à l'AG du 14 avril ; c'est la suite logique de l'élargissement à 6 ONV nouvelles

entrées à Non-violence XXI depuis 2016 ainsi qu'une nécessaire mise à jour des statuts qui datent de la création de Non-violence XXI en 2002.

La proposition de modification a déjà été présentée et discutée au CA de novembre 2017. Quelques modifications supplémentaires (mais marginales) sont proposées dans la version préparée pour le vote définitif en AGE 2018.

**Orientations : Pour l'AGE 2018 et l'AGO 2018, Non-violence XXI souhaite :**

- a. **Voter d'importantes modifications des statuts par l'AGE 2018 (ainsi que quelques modifications du règlement intérieur.**
- b. **Renouveler et élargir son CA. Les nouveaux statuts autorisent jusqu'à 15 administrateurs (et jusqu'à 15 suppléants)**
- c. **Revenir à cinq membres au sein de son Bureau conformément aux nouveaux statuts.**

**Par ailleurs ces deux orientations de 2017 sont toujours d'actualité, même si le Bureau a avancé un peu :**

- d. **Charger le bureau de rechercher une ou plusieurs ONV représentative(s) de l'ICP et de la solidarité internationale (NP, Comité ICP, ... ?)**
- e. **Charger le bureau de clarifier la liste des membres personnalités de NVXXI et de l'élargir avec le souci de viser à la parité hommes / femmes.**

**2- Les fonctions de NVXXI au-delà de ses statuts.**

Les statuts de NVXXI, avaient un objet limité à la recherche de fonds, à la distribution de ces fonds et à la communication sur la non-violence liée à l'activité de fundraising. Mais NVXXI est devenu un lieu qui rassemble quasiment toutes les différentes tendances de la non-violence en France et devient une référence non-violente à laquelle se réfèrent d'autres organisations non membres. Les nouveaux statuts préparés par le Bureau et conformément aux orientations de 2017, prennent en compte cette situation :

- D'une part dans le préambule en donnant une définition de la non-violence acceptée par tous : « *la non-violence est à la fois une philosophie et une méthode d'action visant à résoudre les conflits sans porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de l'adversaire. Elle se décline dans tous les types de conflits humains : interpersonnels, familiaux, sociaux, politiques, internationaux.* »
- D'autre part en ajoutant un objectif secondaire à l'article 2 : « *De par son rôle de financeur de la non-violence, et parce qu'il fédère sur son objet des intérêts complémentaires, Non-violence XXI a pour objet secondaire de favoriser les rencontres et de mutualiser des initiatives allant dans le sens du développement des organisations non-violentes françaises, et de la promotion de la résolution non-violente des conflits.* »

**3- Rencontres avec les fondations partenaires**

Non-violence XXI a été invitée à une rencontre exceptionnelle rassemblant tous les organismes bénéficiant des fonds de Un monde par tous ; ce fût dans l'ancien monastère de Sainte-Croix (Drôme) du 30 juin au 2 juillet 2017. François Marchand y a représenté Non-violence XXI ; Cette rencontre qui n'avait pas d'objectif opérationnel a permis beaucoup de rencontres et de débats. Du point de vue de Non-violence XXI, outre la présence auprès des administrateurs de UMPT, il faut signaler les rencontres avec la Fondation de France et la Fondation FPH, mais aussi Reporterre, FIDH, Terre de liens, Transparency international France, Negawatt, REACT, etc (35 organisations présentes). D'autres membres de NVXXI étaient aussi présents : Alternatiba/ANV-Cop21, les Alliances citoyennes, Les Amis de la terre ainsi que Txetx et François Roux pour les personnalités.



## V. Fonctionnement

### 1. Coordination

La Coordination de Non-violence XXI est assurée depuis septembre 2016 par Johann Naessens qui s'est particulièrement investi dans ses fonctions très polyvalentes : administratives, communications, relations avec les membres, etc. L'arrivée de Johann Naessens a permis de restructurer et consolider l'ensemble de la gestion de NVXXI.

### 2- Stagiaires et volontaires en service civique

Non-violence XXI a accueilli une stagiaire pendant 4 mois, Meyssoune Mansour ; elle était chargée de réaliser et mettre à jour le suivi des AF de 2015 et 2016 qui a été mené complètement (voir le Onedrive de NVXXI). En prolongation de ce suivi, elle a travaillé avec François Marchand et un bénévole, Michel Sylvestre, pour imaginer un futur « Observatoire de la non-violence » à partir de la très riche information collectée par NVXXI sur la mouvance non-violente en France. La maquette encore très sommaire a été présentée à l'occasion du CA de novembre 2017. La poursuite de cette initiative est liée à la disponibilité du bénévole et à l'obtention d'un financement spécifique.

#### **Orientations :**

- ***Non-violence XXI souhaite approfondir le projet d'un Observatoire de la non-violence, mais ne le met pas en objectif prioritaire 2017.***
- ***NVXXI pourra recruter un(e) stagiaire ou service civique en 2018 si son budget le permet.***
- ***La présence de bénévole est nécessaire pour améliorer le travail de coordination.***

### 3- Comptabilité

Le cabinet Pasquinelli assure la comptabilité de Non-violence XXI depuis le printemps 2017. Nous nous sommes en effet séparés du Cabinet de M. Choi (depuis septembre 2013 : cabinet Keystones) qui ne nous donnait pas satisfaction (lourds retards très pénalisants pour notre bonne gestion). Le travail avec notre nouveau prestataire nous donne toute satisfaction à ce jour. Ouf !!

#### **Identification comptable des actions de communication de NV-XXI**

Ce point est un « serpent de mer » de notre association ! NV-XXI réalise de nombreuses actions de communication, On peut citer notamment, le NV-Day, les mini-guides, l'Agenda de la solidarité, certaines parties du site, les Newsletters. Ces dépenses sont actuellement considérées comme des dépenses de fonctionnement, ce qui nuit à « l'efficacité financière » de NV-XXI, qui se mesure comme pour les associations du même type par le ratio : (dépenses de fonctionnement) / (total des sommes collectées).

#### ***Orientations (NB : idem que 2017):***

**Identifier les dépenses liées à la communication sur la non-violence dans la comptabilité de Non-violence XXI pour ne plus les noyer dans les dépenses de fonctionnement. Cette proposition devrait intégrer un inventaire et une définition de ces actions et des types de dépenses qui pourront lui être affectées.**

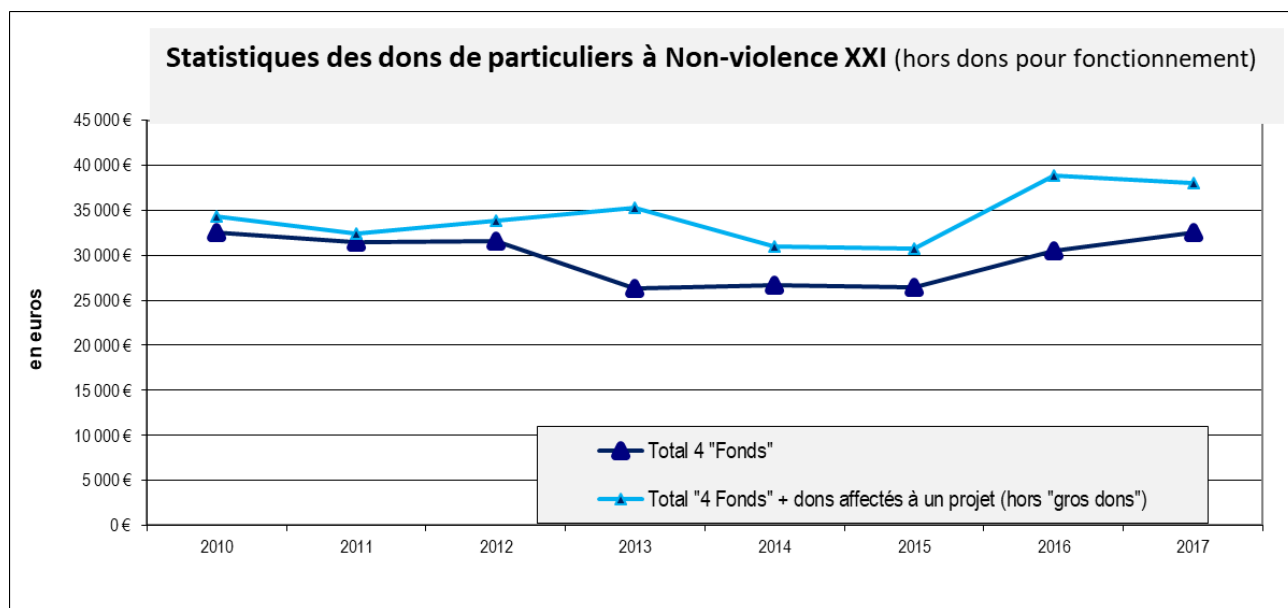
## VI. Bilan concernant les dons et ressources

Le vol d'un de nos ordinateurs au printemps 2017 nous a conduit à réorganiser complètement le suivi des dons et donateurs. Ce suivi est maintenant réalisé sur un logiciel en ligne : Topdon qui est complètement opérationnel depuis mars 2018.

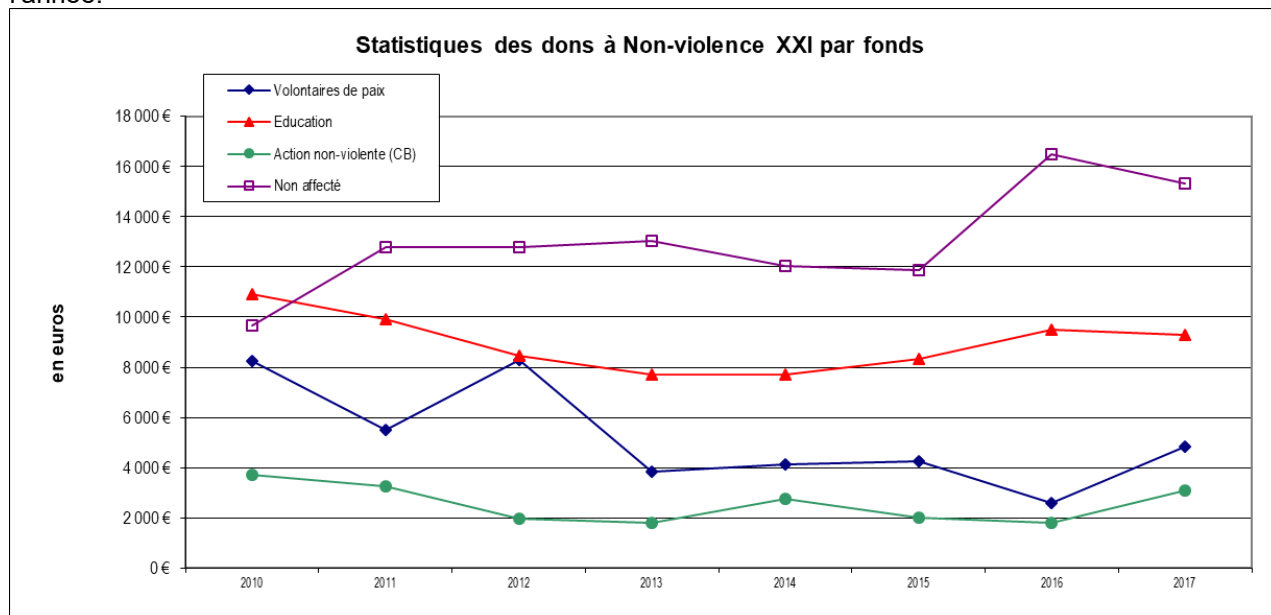
Toutefois, il ne nous est pas encore possible de donner la totalité des détails statistiques sur dons et donateurs en 2017.

**Les dons ordinaires de particuliers** : La bonne nouvelle est la croissance observée l'année passée des 4 fonds de base de NVXXI (Education, ICP, Action NV et « non affecté ») ; ces dons ont augmenté de 7% par rapport à 2016 et dépassent 32000€ (voir graphique ci-dessous).

Le total des dons hors fonctionnement est en légère baisse (voir analyse au paragraphe I.1).



Le fonds « non affecté » qui avait fortement augmenté en 2016 a un peu baissé, mais on remarque la reprise des fonds ICP et Action non-violente, probablement dues aux actions entreprises dans l'année.



**Les gros dons** : il n'y a pas eu de gros dons en 2017.

**Legs et donations** : la création du Fonds de dotation il y a 6 ans commence à porter ses fruits puisqu'un premier legs a été touché en 2016 par le Fonds de dotation (détails dans le rapport d'activités du Fonds de dotation en annexe). Le Fonds de dotation a versé 12 000€ à Non-violence XXI pour la mise en place, la gestion et le suivi de l'utilisation des fonds pendant les 3 années qui viennent.

**Subventions de fondations** : le partenariat avec la Fondation « Un monde par tous » s'est poursuivi normalement et demeure la principale ressource de Non-violence XXI (71 900€ en 2017). Rappel 2017 : des changements dans la gouvernance de la fondation l'ont amené à rediscuter avec Non-violence XXI de ce partenariat début 2016. UMPT souhaite continuer et demande à Non-violence XXI de mettre l'accent sur le côté « alternatives » des projets financés y compris les alternatives dans les formes d'organisations sociales. UMPT est d'accord pour continuer à consacrer un montant partiel de sa subvention aux aides régulières de fonctionnement d'ONV. En 2017, UMPT a aidé Non-violence XXI à renforcer ses contacts avec la Fondation de France et à reprendre contacts avec la Fondation Charles Léopold Meyer (FPH) (voir paragraphe IV.3).